



Point d'Accès au Droit de CALVI

Centre social Cardellu

Chemin de notre Dame de la Serra

20260 Calvi

04.95.34.47.59

PLANNING DES PERMANENCES JURIDIQUES

2019

Toute personne peut avoir accès gratuitement à la connaissance de ses droits quelque soit le domaine juridique : famille, logement, travail, consommation, crédits etc. Des permanences tenues par les avocats du Barreau de Bastia sont accessibles sans rendez-vous, tous les 3e vendredi du mois. Les consultations sont anonymes et confidentielles et sans rendez-vous, sans conditions d'accès.

VENDREDI 15 MARS	14H – 17 H
VENDREDI 19 AVRIL	14H – 17 H
VENDREDI 17 MAI	14H – 17 H
VENDREDI 21 JUIN	14H – 17 H
VENDREDI 19 JUILLET	14H – 17 H
VENDREDI 23 AOUT	14H – 17 H
VENDREDI 20 SEPTEMBRE	14H – 17 H
VENDREDI 18 OCTOBRE	14H – 17 H
VENDREDI 15 NOVEMBRE	14H – 17 H
VENDREDI 13 DECEMBRE	14H – 17 H

Pour tout renseignement : **CDAD de la Haute-Corse :**
04.95.55.32.23 ou cdad-haute-corse@justice.fr